

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS Forage pétrolier

Description de l'établissement

Nom : Forage pétrolier
Adresse(s) : Pont d'As 3
Commune(s) : AUBERTIN (64072)
Activités : Non renseignée
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 01/04/2025

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP37829790101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Commune(s) : AUBERTIN (64072)

Description¹ : Ancien site du puits de production de gaz sur la commune d'Aubertin exploité par TEPF (Total Exploration Production France). L'instruction du dossier de réhabilitation du site du puits Pont d'As 3 (PTS3) a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 23 juillet 2021.

Le puits Pont d'As 3 a été foré du 23 mars 1968 au 11 novembre 1968 jusqu'à la profondeur de 5 227 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 416 910 m, Y = Y= 6 250 162 m, Zsol = 243 m. Le puits PTS3 a été bouché définitivement le 8 février 2014. La tête de puits a été découpée à 2,8 m du sol.

La plate-forme du puits PTS3 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400464.

L'emprise du site PTS3 s'étend sur 4,3787 ha. L'environnement du site est essentiellement constitué de milieux naturels et agricoles, avec des habitations au plus proche à 140 m au sud du site et une installation pétrolière accueillant le forage PTS5-PTS5bis implantée à 450 m à l'est du site.

Un diagnostic environnemental du site a été réalisé en octobre et novembre 2015 dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers. Ce diagnostic a révélé principalement :

Dans les sols :

- La présence d'hydrocarbures totaux (HCT) avec une concentration maximale ayant été mesurée dans le bourbier de brûlage (93 940 mg/kg). Les fractions les plus représentées sont les coupes C5-C10 et C10-C40.
- La présence d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) ayant

été mesurée dans le borbier de brûlage (130 mg/kg).

– La présence de Benzène, Toluène, Ethyl-benzène, Xylènes (BTEX) avec une concentration maximale ayant été mesurée dans le borbier de brûlage (120 mg/kg).

– La présence d'anomalies en plomb (teneur maximale : 1 600 mg/kg), chrome (teneur maximale : 650 mg/kg), zinc (teneur maximale : 470 mg/kg), cadmium (2,2 mg/kg), cuivre (86 mg/kg) et en mercure (3,1 mg/kg).

Dans les sédiments :

– La présence d'HCT avec une concentration maximale ayant été mesurée dans le bassin n°1 (5 937 mg/kg).

– La présence d'anomalies en plomb (teneur maximale : 400 mg/kg), chrome (1 100 mg/kg) et en zinc (teneur maximale : 370 mg/kg).

– L'absence d'impact dans les eaux superficielles.

Au regard de ce qui précède, des travaux de réhabilitation se sont déroulés du 9 mai 2022 au 4 avril 2023. Ces travaux ont été encadrés par l'arrêté préfectoral (arrêté préfectoral Mines/2021/10 du 24 décembre 2021).

L'analyse des risques résiduels, remise avec le mémoire de fin de travaux, conclut que l'état résiduel des terrains après travaux est compatible d'un point de vue sanitaire avec :

– le scénario d'un usage de type agricole (culture non maraîchère et/ou élevage)

– le scénario d'un usage de type zone naturelle entretenue avec présence de promeneurs.

Sur la base du rapport de fin de travaux remis par l'exploitant le 08/10/2024 et la visite du site réalisée le 14 janvier 2025, la DREAL a établi le procès-verbal de récolement de fin de travaux le 14/01/2025.

Lors de la visite de récolement, il a été constaté que toutes les installations de surface ont été démantelées. Il n'y a plus de trace visible des anciennes activités réalisées sur le site.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2025/04 du 4 février 2025.

Les documents suivants sont disponibles dans l'onglet « Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) » :

– AP1 MINES

– AP2 MINES

– DADT

– Mémoire de fin de travaux

– Rapport AP1

– Rapport AP2

– Rapport de recevabilité

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 01/04/2025

Enjeux et environnement :

Commune(s) : AUBERTIN (64072)

Description³ : Ancien site du puits de production de gaz sur la commune d'Aubertin

exploité par TEPF (Total Exploration Production France). L'instruction du dossier de réhabilitation du site du puits Pont d'As 3 (PTS3) a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 23 juillet 2021.

Le puits Pont d'As 3 a été foré du 23 mars 1968 au 11 novembre 1968 jusqu'à la profondeur de 5 227 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 416 910 m, Y = Y= 6 250 162 m, Zsol = 243 m. Le puits PTS3 a été bouché définitivement le 8 février 2014. La tête de puits a été découpée à 2,8 m du sol.

La plate-forme du puits PTS3 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400464.

L'emprise du site PTS3 s'étend sur 4,3787 ha. L'environnement du site est essentiellement constitué de milieux naturels et agricoles, avec des habitations au plus proche à 140 m au sud du site et une installation pétrolière accueillant le forage PTS5-PTS5bis implantée à 450 m à l'est du site.

Un diagnostic environnemental du site a été réalisé en octobre et novembre 2015 dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers. Ce diagnostic a révélé principalement :

Dans les sols :

- La présence d'hydrocarbures totaux (HCT) avec une concentration maximale ayant été mesurée dans le borbier de brûlage (93 940 mg/kg). Les fractions les plus représentées sont les coupes C5-C10 et C10-C40.
- La présence d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) ayant été mesurée dans le borbier de brûlage (130 mg/kg).
- La présence de Benzène, Toluène, Ethyl-benzène, Xylènes (BTEX) avec une concentration maximale ayant été mesurée dans le borbier de brûlage (120 mg/kg).
- La présence d'anomalies en plomb (teneur maximale : 1 600 mg/kg), chrome (teneur maximale : 650 mg/kg), zinc (teneur maximale : 470 mg/kg), cadmium (2,2 mg/kg), cuivre (86 mg/kg) et en mercure (3,1 mg/kg).

Dans les sédiments :

- La présence d'HCT avec une concentration maximale ayant été mesurée dans le bassin n°1 (5 937 mg/kg).
- La présence d'anomalies en plomb (teneur maximale : 400 mg/kg), chrome (1 100 mg/kg) et en zinc (teneur maximale : 370 mg/kg).
- L'absence d'impact dans les eaux superficielles.

Au regard de ce qui précède, des travaux de réhabilitation se sont déroulés du 9 mai 2022 au 4 avril 2023. Ces travaux ont été encadrés par l'arrêté préfectoral (arrêté préfectoral Mines/2021/10 du 24 décembre 2021).

L'analyse des risques résiduels, remise avec le mémoire de fin de travaux, conclut que l'état résiduel des terrains après travaux est compatible d'un point de vue sanitaire avec :

- le scénario d'un usage de type agricole (culture non maraîchère et/ou élevage)
- le scénario d'un usage de type zone naturelle entretenue avec présence de promeneurs.

Sur la base du rapport de fin de travaux remis par l'exploitant le 08/10/2024 et la visite du site réalisée le 14 janvier 2025, la DREAL a établi le procès-verbal de récolement de fin de travaux le 14/01/2025.

Lors de la visite de récolement, il a été constaté que toutes les installations de surface ont été démantelées. Il n'y a plus de trace visible des anciennes activités réalisées sur le site.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2025/04 du 4 février 2025.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : AP1_MINES-2021-20_20211224_PTS3

AP2_MINES-2025-04_20250204_PTS3

DADT_20210629_PTS3

Memoire_Fin_Travaux_20240812_PTS3

Rapport_AP1_20211209_PTS3

Rapport_AP2_20250127_PTS3

Rapport_Recevabilite_20210727_PTS3

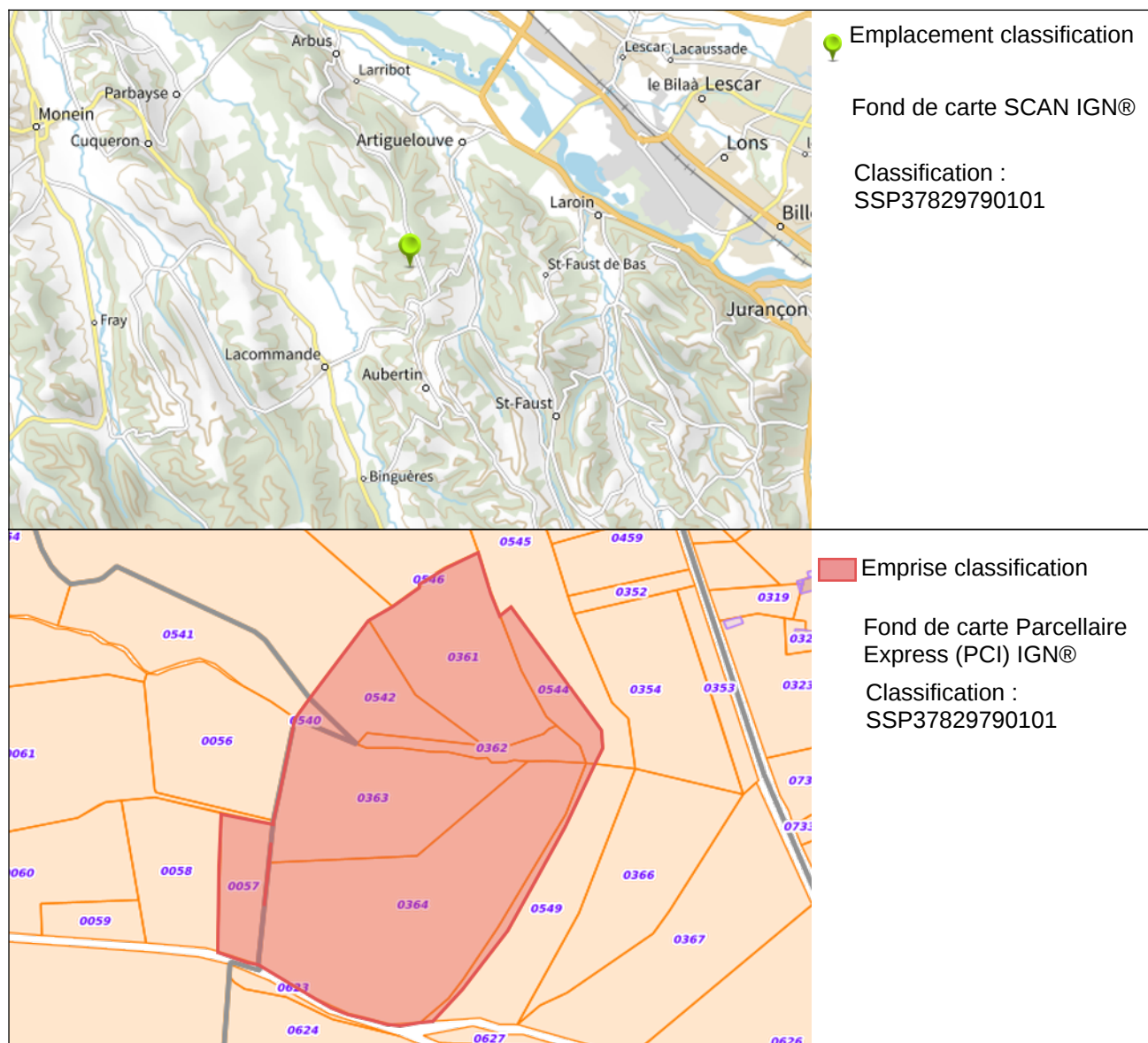
Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
AUBERTIN		A	57	
AUBERTIN		A	361	
AUBERTIN		A	362	
AUBERTIN		A	363	
AUBERTIN		A	364	
AUBERTIN		A	540	
AUBERTIN		A	542	
AUBERTIN		A	544	
AUBERTIN		A	546	

AUBERTIN		A	548	
----------	--	---	-----	--

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 416892.0632470661, Lat. : 6250214.600615098

Superficie estimée :

43781 m²

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.